

**ATELIER 1 : FRUGALITE ET RURALITE,
foncier rural, pratiques agronomiques, biodiversité agricole.**

L'atelier réunit une vingtaine de personnes, il est animé par Danièle Larcena, géographe

Présentation

Le thème de la journée « faire mieux avec moins », maximiser la valeur tout en réduisant les ressources et, comme le dit Navi Radjou, dans *l'Innovation Jugaad, frugale*, convertir l'adversité en opportunité, l'innovation comme source d'émancipation et quête de liberté.

Souvenons-nous que le concept de frugalité est venu des pays émergents pour qui c'est une question de survie et qui ont certainement beaucoup à nous apprendre à ce sujet. Tenons compte aussi, avec la proximité de la COP21, du changement climatique qui affectera particulièrement les pays méditerranéens.

L'atelier s'est articulé autour de 3 questions :

1- le foncier rural: Aujourd'hui, particulièrement en Provence, l'agriculture est prise entre friches (avec forte pression foncière particulièrement sur le périurbain) et la grande difficulté pour de jeunes agriculteurs de trouver terres et bâtiments agricoles. Collectivités locales et organismes (ex terre de liens) essaient de trouver des solutions foncières. Quelles réflexions et expérimentations innovantes existent d'une nouvelle gouvernance foncière; maîtrise foncière bien sûr, mais aussi la propriété est-elle incontournable ou peut-il y avoir une organisation plus collective des agriculteurs sans propriété foncière individuelle?

2 - la biodiversité agricole : quelle apport peut avoir l'agriculture à la qualité biodiversité et quel type d'agriculture ?

3- les pratiques "frugales" agronomiques: principalement dans une évolution vers "plus de chaleur et moins d'eau" à partir principalement de l'agroforesterie

1-le foncier rural : Alain Guéringuer de l'IRSTEA de Clermont, Institut National de recherche en sciences et en technologies pour l'environnement et l'agriculture. (*voir dans résumé des interventions*).

Il travaille sur la dynamique des territoires avec une entrée par les logiques d'acteurs avec des outils de gestion pour les collectivités locales. Il s'intéresse à l'espace et à la couche juridique qu'il y a derrière l'espace : droit d'appropriation, **droit à trouver**

Il précise d'emblée qu'il s'agit d'une notion avant tout *juridique*, qui qualifie une *ressource*.

Une ressource agricole qui disparaît sous les coups de la spéculation foncière : autour de 80.000 ha par an. Trois enjeux concomitants sont à prendre en compte :

1. préserver aux terres un *usage agricole*, lequel baisse en raison du manque de renouvellement de la profession ;
2. lutter contre la *rétenion* des sols par ceux qui ne voient pas d'avenir à l'agriculture et parient sur leur constructibilité à terme ;
3. maintenir un *accès* au foncier par le jeu des préemptions en faveur de ceux qui veulent s'installer.

Sur la propriété : Le modèle de la propriété individuelle nous vient de la révolution. Y-a-t-il un modèle alternatif ? On aurait pu, à la révolution, basculer sur un autre modèle, par exemple, le groupe des cordeliers proposait une appropriation collective par l'état. Dans les années 70, la DATAR requestionnait aussi ce modèle de propriété individuelle. Aujourd'hui, on a les Associations Foncières Agricoles, les Collectifs de Propriétaires.

Alain travaille beaucoup sur les propriétaires à partir d'une analyse basée sur un triptyque: *avoir, être, faire*. Rééquilibrer un droit de propriété vers plus de place au « *faire* », à l'usage, à la mise à

disposition de la ressource. Aujourd'hui, on donne plus de place à l' « avoir » et on accroche des tas de freins au « faire », les conditions juridiques pour la remobilisation des friches est un parcours du combattant.

La SAFER est construite sur un modèle qui considère la terre à celui qui la travaille, la terre agricole donnée aux agriculteurs, mais il y a une confusion entre agriculture et agriculteurs; on constitue la propriété de l'agriculteur au nom d'un service à rendre par l'agriculture, or cet agriculteur quand il sera à la retraite, restera propriétaire sans assurer les services de l'agriculteur. L'idée serait de préserver l'usage du foncier à long terme et de l'attribuer à autre agriculteur. Au moment où se sont constitué les SAFER, dans les années 60, Pisani proposait un office foncier, idée reproposée en 1981 : l'idée était d'organiser un transfert progressif du foncier agricole privé vers un foncier collectif : la propriété devient collective, le droit d'exploitation reste privé, pour garantir l'accès à la ressource-terre dans le long terme.

La sauvegarde de la *ressource foncière* devrait passer par une redéfinition légale du *droit de propriété*, un droit limité à celui d'user et non d'abuser, la distinction entre « *l'usus, l'abusus, le fructus* » (l'usus étant le droit d'user d'un bien sans en percevoir le fruit, l'abusus étant le droit de disposer de son bien comme propriétaire, le fructus étant le droit de percevoir les

Joël Guitard, de terre de liens

Terre de liens est né de la rencontre en 2003 de personnes de l'économie sociale et solidaire et d'agriculteurs bio à partir de cette question : comment conserver l'usage agricole des terres en imaginant d'autres façons de les gérer, en développant par exemple le tissu associatif ?

« *la foncière* » est un outil foncier qui collecte l'épargne citoyenne pour faire sortir des terres agricoles du marché foncier et les confier avec un bail rural à un agriculteur ou à une association foncière agricole, collectif de propriétaires comme à Barjac (bail le plus long possible jusqu'à 25 ans ou bail de carrière).

En 2009, création d'une *fondation* qui est à même de recevoir des dons, des legs et permet des montages fonciers avec des collectivités locales ex communauté d'Aubagne (à voir).

Terre de liens est un laboratoire d'expérimentations.

Charles Marcos

En Aragon, beaucoup de villages, expropriés par le franquisme dans les années 70, sont abandonnés. Ils sont réinvestis par des jeunes qui occupent des terres propriétés de l'état d'Aragon ; c'est vraiment une organisation frugale, ils reconstruisent sur des ruines, pas droit à de nouveaux bâtis ; Ils ont une organisation d'aide collective pour les travaux. La première maison construite est la maison du peuple qui sert à la communauté et d'habitat, les premiers temps, aux nouveaux arrivants.

Lionel martin

J'ai été responsable du secteur agricole de la communauté d'Aix pendant une dizaine d'années

On a mis en place une politique de régulation du marché foncier agricole. Les outils pour déroger au droit de propriété existent, la SAFER peut préempter, il y a aussi le Schéma des Structures Agricoles (SDDSA, précise les orientations que l'ensemble des organisations professionnelles agricoles souhaitent voir donner aux terres et plus généralement aux exploitations lors de leur libération. Il fixe également les priorités qui devront être respectées pour motiver les arrêtés d'autorisations ou de refus d'exploiter en cas de candidatures concurrentes sur un même bien..

Je suis dans l'association « *anti-campas* », paysans qui cultivent sur les champs en friches "en *campas*" abandonnées sur les piémonts du Ventoux où il y a 840ha de friches avec de plus en plus monoculture de la vigne et le développement des villas sur les terres agricoles. Dans le code rural, les articles 1 à 25 sur les terres non exploitées, permettent d'obliger un propriétaire à entretenir ses terres, sinon le Conseil Départemental, qui a cette responsabilité, peut les récupérer et les donner à un agriculteur. Dans la SAFER, maintenant, les collectivités locales ont leur mot à dire donc peuvent avoir une volonté politique sur le choix du type d'agriculture.

Nicola Bordes

Je suis un paysan jardinier. Une des dimensions de l'agriculture souvent oubliée, c'est qu'on cultive aussi des valeurs. J'ai eu la chance de créer un projet agroforestier en partant d'une page blanche. On ne met pas assez au centre de l'agriculture le critère de beauté, de sensibilité à la nature ; J'imagine ma ferme comme une oasis de la biodiversité.

Sur le foncier, c'est aussi aux communautés de se saisir du problème grâce à des projets communs. Si demain, il y a vraiment un désir citoyen à voir apparaître, sur des territoires, des projets paysans nourriciers, on pourra faire pression sur des propriétaires fonciers qui n'ont pas besoin ou pas envie de louer leurs terres. Il y a aussi la volonté politique des collectivités locales. Si demain un proprio foncier voit que sur mes 2ha je suis capable de créer autant de richesses avec une économie viable, il ne me prendra plus pour un farfelu et fera confiance à ce type d'agriculture qui est autre chose que la simple production.

Il y a aussi le problème du logement agricole, Les jeunes agriculteurs doivent construire ou s'installer sans bâtiments : beaucoup de bâti agricole sortent de l'agriculture, achetés comme résidences secondaire qui stérilisent des terres autour de la maison en les clôturant ; les anciens agriculteurs qui vendent deviennent des agents immobiliers.

2 - la biodiversité agricole : Céline Hayot, chef de projet Biodiversité, Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur. (voir dans résumé des interventions).

La région a adopté, en 2014, un *Schéma régional de cohérence écologique* prenant en compte la biodiversité comme élément structurant de l'aménagement du territoire. C'est un document dont les collectivités qui élaborent Scot et Plu doivent tenir compte en application des lois Grenelle 2009 et 2010. L'objectif du schéma est de conserver et restructurer – voire même créer – des *continuités écologiques* entre les réservoirs de biodiversité, en s'appuyant sur les trames que sont les haies et les cours d'eau formant des liens.

Les terres agricoles entrent-elles dans cette continuité ? Oui et non, selon leur capacité à être ou pas un réservoir de biodiversité, ce qui n'est pas le cas des terres traitées avec des intrants chimiques! Les initiatives et projets d'acteurs en faveur de la biodiversité peuvent être soutenus par le Conseil Régional dans le cadre de la charte intitulée *Agir pour la biodiversité en Paca*. Il sera particulièrement intéressant d'en présenter des actions en cours, lors des Rencontres de Volubilis en 2016. Sur les friches agricoles et les paysages, à la Communauté Européenne Marseille Provence Métropole, on a une déprise agricole importante (seulement 2 à 3 % du territoire sont encore en agriculture ???). Cette année, nous avons confié, aux étudiants de l'Ecole du Paysage, un travail sur le thème des friches périurbaines (généralement à vue spéculative) sur la commune de Châteauneuf les Martigues, travail en cours avec l'idée de *parc agricole*, comme instrument d'aménagement multifonctionnel des espaces périurbains.

Louisa Jones :

Ne sous-estimons pas le rôle des jardins dans la biodiversité, surtout en région PACA où l'agriculture bio, principalement composée de petites exploitations se rapprochent beaucoup du jardinage.

???? Le point de vue de l'agriculteur dans sa pratique de la biodiversité : j'ai un troupeau de vaches ferrandaises en sauvegarde; je travaille selon un cahier des charges bio et je me suis aperçu qu'il y a impossibilité de cohérence totale dans les pratiques de l'agriculteur: j'ai laissé, dans certaines parcelles des petits tas de bois qui sont des abris pour les hérissons, mais les vaches aiment jouer avec les branches et les éparpillent et je les retrouve sous la faucheuse ce qui l'use prématurément; autre exemple, j'ai du mal à préserver mes haies, les vaches aimant les jeunes pousses de saules ou de ronce. On aimerait bien faire, mais des fois on ne peut pas

Gérard Franc

Je suis agriculteur à la retraite dans les Cévennes lozériennes. Depuis le moyen-âge, agroforesterie et biodiversité existaient sous forme du verger de châtaignier au milieu des prés et des champs, dans un parcellaire complexe. Ce qui m'a aidé quand je suis arrivé dans ce hameau abandonné, c'est qu'il avait été occupé, entre les 2 guerres, par environ 45 personnes vivant de la frugalité où il ne fallait pas laisser un pouce de parcelle non cultivé et que, aujourd'hui, l'utilisation entière de cet espace était la moindre des choses en souvenir de ces anciens habitants.

Je pense que le paysage compte de façon indirecte, il gère notre exploitation sans qu'on en ait conscience.

Il y a des difficultés à la pratique écologique : après chaque récolte de châtaignes, on est obligé de pratiquer l'écobuage en brûlant les bogues, sinon l'année suivante on a des parasites, il faut choisir et composer avec des pratiques pas toujours écologiques.

Lionel martin

Dans les SCOT, avant on avait un on cloisonnement de la biodiversité : on avait les parcs protégés, l'agri, l'habitat, chaque domaine bien séparé. Maintenant, on voit revenir l'agriculture dans les trames vertes et bleue et il faut que le monde agricole réticent, qui a surtout vu les contraintes comme pour Natura 2000, y voit des opportunités pour une nouvelle agriculture.

Danièle Larcena

En paysage méditerranéen, on a des montagnes aménagées en terrasses de pierre sèche, on a des drailles bordées de murets de pierre sèche. On a donc une grande trame lithique qui a priori est abiotique mais qui, en réalité, par sa capacité d'emmagasiner la chaleur est le lieu d'une régulation thermique favorisant l'habitat de plantes et d'animaux, par exemple, les coccinelles passent l'hiver dans les murs de pierre sèche. C'est un véritable microcosme de la biodiversité et elle n'est pas prise en compte. En Angleterre, où les inventaires des espèces rupicoles existent, cette trame est intégrée dans la trame de la biodiversité. La trame lithique ne peut être prise que dans la trame au niveau local, mais devrait, au moins, faire partie des recommandations régionales.

3- les pratiques "frugales" agronomiques: Fabien Liagre, Responsable Recherche et Développement AGROOF SCOP . (voir dans résumé des interventions).

l'agroforesterie, un mode agronomique transversal innovant, qui relève de *l'agroécologie*. Le fait que l'arbre soit réintroduit dans un système de production a un impact positif en matière économique, hydraulique et bien sûr écologique, l'arbre remplissant plusieurs fonctions.

Outre qu'il fixe et recycle le CO₂, il fixe l'eau dans le sol, constitue un abri faunistique, produit du bois de chauffage et... agrément le paysage (etc.).

Développer l'agroécologie supposerait une assistance scientifique auprès des agriculteurs pour l'inscrire durablement dans le territoire. Les Chambres d'agriculture y contribuent-elles ?

Je fais partie d'une association « BASE » essentiellement composée d'agriculteurs, en particulier sur la pratique du non-labour, notion assez perturbante pour les agriculteurs, comme celle de remettre des arbres dans les parcelles. Il y a 900 adhérent de toutes tendances qui sont sur des contrats d'objectif, par ex augmentation de la matière organique des sols, chacun choisit les pratiques qui lui semble les plus adaptées : Ex, un paysan nourrit les limaces avec un couvert végétal adapté pour qu'elles laissent tranquille le colza ou le tournesol. Ces agriculteurs expérimentent sur 1 à 10% de leurs terres pour ne pas avoir trop de risques. Pour ces expérimentations, les outils d'accompagnement manquent ex crédit d'impôt recherche, assurance pour l'expérimentation.

Lionel Martin

Un des enjeux de la Provence, c'est de remettre de la diversité dans l'agriculture, on n'a pas encore complètement basculé vers la monoculture et c'est une chance. Dans la communauté d'Aix, on a développé les « Groupements d'Intérêt Economique Environnementaux » qui sont des approches collectives. Exemple, le Val de Durance est très diversifié entre légumes, céréales, vergers : il y a

échanges de droits d'exploitation entre exploitants : ex, le céréalier laisse sa parcelle au légumier une année, derrière peut venir un éleveur qui fera de la reconquête pastorale en faisant 4 ou 5 ans de fourrages, on recrée cet équilibre qui existait sur chaque exploitation de polyculture, mais à un niveau collectif, à l'échelle du territoire, chaque exploitation restant spécialisée sur son créneau. On arrive à recréer de la polyculture complémentaire avec une approche collective, bien sûr, il faut volonté politique et volonté des agriculteurs. L'Europe favorise cette approche, mais beaucoup moins que celle de la monoculture.

Je trouve un peu dommage la manière dont on a conçu les outils environnementaux, on a construit un dispositif à partir d'un catalogue de mesures; l'agriculteur doit souscrire à 2 ou 3 pratiques du catalogue, logique qui se justifie par le besoin de contrôler facilement, la contrepartie c'est que un exploitant assure 3 pratiques sur quelques parcelles et on ne sait pas ce qu'il fait sur les autres. Au niveau de la politique agricole commune, on peut recevoir des aides dès qu'on applique les pratiques sur 5% de sa surface, ce qui est choquant.

Il y a d'autres systèmes permis par l'Europe où l'agriculteur propose son système sur toute son exploitation, système validé par une autorité, cela évite la dissociation des pratiques ; bien sûr, on peut avoir une pratique non environnementale (ex écobuage châtaignier) mais elle s'inscrit dans un système centré sur l'environnement

Changement climatique en région PACA, prévision de moins de ressource en eau d'où concurrence des usages.

Nicolas : Des cultures économes comme les cultures à sec pourraient servir d'exemple pour un futur avec moins d'eau, ex les pois chiche à sec sont plein de protéine par rapport à la viande qui demande beaucoup d'eau, autre ex je cultive à sec des tomates anciennes peu productives, mais je ramasse les graines et peu à peu cette variété s'habitue au sec et produira plus. Ma courge la plus grosse a poussé sur un paillage naturel sans apport d'eau : les contraintes peuvent devenir opportunités.

Quelques réflexions

Grand débat entre le goutte à goutte et l'eau gravitaire grosse consommatrice d'eau.

L'eau est un cycle où rien ne se perd. On a un château d'eau dans les Alpes qui fait que la Provence est un jardin. Si dans 50 ans on n'a plus les glaciers il faut modifier les pratiques, peut être stocker plus l'eau des pluies surabondantes et une gestion plus économique de l'eau et travailler à la qualité de l'eau.

Pression énorme sur le monde agricole qui doit produire l'alimentation, un cadre de vie agréable et finalement au sein des chambres et des organismes assez peu de mécanismes d'accompagnement, quel accompagnement collectif territorial permettrait aux agriculteurs de se sentir respectés et valorisés. En alsace, les conseillers de gestion disent que 90% des conseils aux agri portent sur la réglementation et peu sur la conduite de projet.

Dévalorisation d'un métier où il n'y a plus le client en face, marchés mondiaux dépersonnalisés. Les circuits-courts recréent du lien et de l'exigence avec le client, prendre du temps pour le lien de part et d'autre

Dans les Cévennes, 55% de résidence secondaires, l'économie touristique à remplacer l'éco agricole, seules les terres les plus facile à mécaniser sont cultivées les autres sont enforestées, mais on trouve une agriculture de qualité.

Ardèche comment communiquer les savoirs faire des anciens à ceux qui arrivent, ça se manifeste t par la logique du lieu, en particulier les jardins qui fournissent beaucoup de choses à l'économie familiale et paysanne.

Formation en permaculture dans la Drome « oasis », 5 jeunes couples 12ha tout à construire